



**SEMAINE
REALTORS
Care®**



Du 14 au 20 novembre 2022

FAQ

Q : Les agences immobilières ou les courtiers ou agents individuels peuvent-ils présenter leur candidature pour diriger un réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®?

R : Non. Toutes les candidatures doivent provenir d'une chambre ou d'une association.

Q : Est-il permis à plus d'un membre du personnel de la chambre ou de l'association de participer au réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®?

R : Oui. Un membre du personnel doit être désigné pour diriger le réseau et assurer la liaison avec L'Association canadienne de l'immobilier (ACI), mais un réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care® peut compter plusieurs membres du personnel. Toutefois, les membres du personnel ne doivent pas composer plus de 30 % du réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®.

Q : Existe-t-il un nombre maximum de membres d'équipe que peut compter un réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®?

R : Chaque équipe doit compter au moins cinq membres, mais puisque le nombre de courtiers ou agents varie selon la chambre ou l'association, aucun maximum n'est imposé. Nous vous recommandons toutefois de constituer une équipe de projet principale d'au plus 15 personnes.

Q : Devons-nous connaître tous les membres de l'équipe de projet lorsque nous présentons notre candidature?

R : Non. La seule personne que vous devez nommer dans le formulaire de candidature est le membre du personnel de la chambre ou association qui dirigera l'équipe de projet. Cependant, le fait de démontrer que votre équipe compte déjà des personnes compétentes (ou que vous avez déjà un plan pour en recruter) peut être avantageux pour votre candidature. Les réseaux d'impact de la Semaine REALTORS Care® sélectionnés devront fournir le nom des membres de leur équipe avant la date de la première formation.

Q : Cherchez-vous des chambres ou associations qui ont déjà entrepris des activités de soutien au logement?

R : Pour sélectionner les réseaux d'impact de la Semaine REALTORS Care®, nous demeurons très ouverts en ce qui concerne les activités et les expériences de bienveillance déjà entreprises. Nous nous intéressons en particulier aux équipes qui sont fermement engagées dans cette cause au sein de leur collectivité.



**SEMAINE
REALTORS
Care®**



Du 14 au 20 novembre 2022

Q : Un comité actuel (p. ex. un Comité REALTORS Care®) peut-il servir de réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®?

R : Certainement! N'hésitez pas à tirer parti des structures ou des équipes déjà en place. Si votre chambre ou association ne dispose pas d'un programme ou d'un comité consacré à cette cause, il est tout à fait acceptable d'en créer dans le cadre de ce projet.

Q : Pendant combien de temps un réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care® doit-il demeurer actif?

R : Les réseaux d'impact sont actifs tout particulièrement dans le cadre de la Semaine REALTORS Care® (du 14 au 20 novembre 2022), donc la plupart des activités se dérouleront jusqu'à cette période. Cependant, nous espérons que les réseaux d'impact de la Semaine REALTORS Care® continueront de jouer un rôle consultatif et fourniront de la rétroaction à l'ACI sur leur expérience relative au programme pilote et aideront à orienter les initiatives futures de REALTORS Care®.

Q : Est-il obligatoire que tous les membres de l'équipe assistent à chaque formation? Et si les horaires ne le permettent pas?

R : Puisque la formation est un élément essentiel de ce programme, au moins deux membres de l'équipe doivent assister aux séances en direct, car elles sont conçues pour être interactives. Cependant, tous les membres de l'équipe doivent suivre la formation. Si certains membres de l'équipe ne sont pas en mesure d'assister aux formations en direct, les séances seront enregistrées pour être visionnées en différé.

Q : Notre réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care® doit-il créer son propre projet de bénévolat, en partant de zéro, pour la Semaine REALTORS Care®?

R : C'est justement l'idée. Si votre équipe n'a pas encore défini votre activité bénévole, ne vous en faites pas. Nous vous aiderons à concevoir un projet de bénévolat significatif qui soutiendra une cause liée au logement ou aux refuges au sein de votre collectivité. Si vous avez déjà un projet en tête, tant mieux. Tant que le projet répond au critère fondamental consistant à organiser une activité de bienveillance axée sur le soutien au logement ou aux refuges dans votre collectivité, il nous convient.

Q : Nous tenons absolument à participer! Que se passe-t-il si nous ne sommes pas sélectionnés pour diriger un réseau d'impact de la Semaine REALTORS Care®?

R : Nous saluons votre enthousiasme! Bien que nous limitons la participation à trois équipes, pour le moment, nous fournirons à toutes les équipes ayant présenté leur candidature une trousse sur le bénévolat transformateur pour que vous puissiez tous en bénéficier.